

## ORIENTATION DE GESTION

### Objectif de gestion

L'objectif de gestion sera de surperformer l'indicateur de référence (MSCI WORLD AC) sur une durée supérieure à 5 ans.

OFI ACTIONS MONDE a pour but de fournir à ses investisseurs un portefeuille d'OPC investi sur les marchés d'actions mondiaux qui composent l'indice MSCI WORLD AC. Ce portefeuille est complété par une sélection de thématiques représentatives de grandes tendances séculaires moins dépendantes du contexte macro-économique de court terme.

### Indicateur de référence

Le fonds n'est pas géré par rapport à un indice de référence.

Cependant, l'investisseur pourra comparer a posteriori les performances du Fonds à celles de l'indice MSCI WORLD AC, Dividendes Nets Réinvestis, calculé en euro.

L'indice MSCI WORLD AC est représentatif des principales capitalisations mondiales au sein des pays développés et émergents. Il est calculé dividendes nets réinvestis. Cet indice est publié par Morgan Stanley Capital International et disponible sur [www.msci.com](http://www.msci.com) - Ticker Bloomberg : NDEEWNR Index.

Le Fonds n'a pas pour autant l'objectif de reproduire d'une manière ou d'une autre la performance de cet indice. Il réalise des investissements sur la base de critères qui peuvent la conduire à des écarts significatifs avec le comportement de cet indice.

### Stratégie de gestion

Le Fonds est essentiellement, à savoir au moins à 90% de son actif net, composé d'OPC à dominante actions.

Le Fonds est construit autour d'un portefeuille cœur, investi sur les grandes régions qui composent l'indicateur de référence (États-Unis, Europe, Japon et Émergents) au travers de gestions de convictions. Ce portefeuille vise à bénéficier de la sélection d'experts régionaux pour les zones où la génération de performance est consistante. Ce portefeuille cœur représentera au minimum 60% de l'allocation globale.

- L'allocation stratégique de référence est celle de l'indice MSCI AC World. L'allocation géographique du portefeuille pourra être adaptée fonction des anticipations du gérant en matière d'environnement macro-financier, d'anticipations de politique monétaire, fiscale et budgétaire. Ces vues déterminent généralement une allocation stratégique à horizon 6 mois.
- Toutefois, en fonction de l'environnement des marchés à des moments particuliers, le gérant peut dévier temporairement de son allocation stratégique. Dans le cadre de cette allocation tactique, le gérant peut avoir recours à des

produits dérivés visant à couvrir ou à exposer le portefeuille aux différents facteurs de risque (risque de marché, risque de change etc. ...)

- La sélection des fonds est basée sur des analyses quantitatives et qualitatives qui permettent au gérant de sélectionner et d'allouer le portefeuille en fonction de ses anticipations en termes de style de gestion, de cyclicité de la performance, d'exposition à différents facteurs tels que la taille de capitalisation, la qualité, le momentum...

A ce portefeuille cœur est associée (dans la limite de 40% de l'actif net) une sélection restreinte de gestions thématiques, mondiales ou régionales, qui permettent de s'exposer à quelques méga-tendances, qui restent indépendantes du contexte macro-économique court terme mais qui peuvent avoir un impact permanent et significatif sur l'économie mondiale.

- Le processus d'identification de ces tendances est issu de la recherche propre de l'équipe de gestion qui est elle-même basée sur de la recherche fournie par de grandes banques d'investissement et sur un suivi de l'offre au niveau mondial.
- Le nombre de thématiques retenues est limité ; l'objectif est d'ajouter de la valeur dans la gestion de long terme du portefeuille en tenant compte de la corrélation de ces thématiques aux marchés, de leur niveau de valorisation, de leur complémentarité...

Le Fonds est en permanence exposé à hauteur de 60 % au moins sur un marché d'actions étranger ou sur des marchés d'actions de plusieurs pays, dont éventuellement le marché français.

Le gérant ne s'impose pas de contrainte de taille de capitalisations. Il pourra être exposé à travers les OPC sélectionnés à des actions de petites et moyennes capitalisations.

Le Fonds se réserve la possibilité d'investir dans les OPC promus ou gérés par les sociétés du groupe OFI.

L'exposition du Fonds au risque de change pourra représenter jusqu'à 100% de l'actif net.

Le Fonds peut intervenir sur des contrats financiers, à terme ferme ou conditionnel (négociés sur des marchés réglementés et organisés, français et étranger et/ou de gré à gré). Pour se couvrir ou s'exposer au risque général du marché actions, le Fonds utilise des contrats à terme listés sur les principaux indices mondiaux de référence actions, sur actions individuelles ou autre type de support de type action. Le Fonds peut notamment gérer cette exposition par le biais de futures.

Le FCP peut intervenir sur le marché des devises français ou étranger via des contrats au comptant (spot) ou à terme sur des

marchés organisés et réglementés (futures) ou de gré à gré (swaps, options et forwards).

Les opérations de change seront utilisées pour couvrir ou exposer le FCP aux devises.

L'exposition du portefeuille n'a pas vocation à être supérieure à 100% ; cependant, dans le cas de souscriptions ou de rachats importants ou de variations importantes des marchés, l'OPCVM peut se trouver temporairement exposé au-delà de 100%.

### **Profil des risques**

Au travers du FCP OFI ACTIONS MONDE, le porteur s'expose principalement aux risques suivants :

#### Risque de perte en capital

La perte en capital de produit lors de la vente d'une part à un prix inférieur à celui payé à l'achat. L'investisseur est averti que le capital n'est pas garanti, il peut ne pas être entièrement restitué.

#### Risque de gestion discrétionnaire

Le style de gestion discrétionnaire appliquée au fonds repose sur la sélection d'OPC. Il existe un risque que l'OPC ne soit pas investi à tout moment sur les OPC les plus performants. La performance du fonds peut donc être inférieure à l'objectif de gestion. Le fonds peut en outre avoir une performance négative.

#### Risque action

Le fonds est exposé au risque action via des OPCVM qui pourront détenir des actions. Il consiste en la dépendance de la valeur des titres aux fluctuations des marchés.

Si les actions ou les indices, auxquels le portefeuille est exposé via l'investissement en OPCVM baissent, la valeur liquidative du fonds pourra baisser.

En outre, du fait de son orientation de gestion, le fonds est exposé aux petites et moyennes capitalisations qui, en raison de leurs caractéristiques spécifiques peuvent présenter des risques pour les investisseurs et peuvent présenter un risque de liquidité du fait de l'étroitesse éventuelle de leur marché.

L'attention de l'investisseur est attirée sur le fait que les variations des cours des valeurs en portefeuille et/ou le risque de marché pourraient entraîner une baisse significative de la valeur liquidative de l'OPC.

#### Risque de change

Le fonds est exposé au risque de change par l'acquisition de fonds libellés dans une devise autre que l'euro et non couverts contre le risque de change. Le risque de change est le risque de baisse des devises d'investissement par rapport à la devise de référence du portefeuille. La fluctuation des monnaies par rapport à la devise de référence peut entraîner une baisse de la valeur de ces instruments et par conséquent une baisse de la valeur liquidative du fonds.

#### Risque lié aux marchés émergents

Les conditions de fonctionnement et de surveillance des marchés émergents peuvent s'écarter des standards prévalant sur les grandes places internationales : l'information sur certaines valeurs peut être incomplète et leur liquidité plus réduite. L'évolution du cours de ces titres peut en conséquence varier très fortement et entraîner à la baisse la valeur liquidative.

#### Risque de contrepartie

Il s'agit du risque lié à l'utilisation par l'OPC d'instruments financiers à terme, de gré à gré. Ces opérations conclues avec une ou plusieurs contreparties éligibles, exposent potentiellement l'OPC à un risque de défaillance de l'une de ces contreparties pouvant conduire à un défaut de paiement qui fera baisser la valeur liquidative.

#### Risque de liquidité

Dans le cas particulier où les volumes d'échange sur les marchés financiers sont très faibles, toute opération d'achat ou vente sur ces derniers peut entraîner d'importantes variations du marché.

De façon accessoire, l'investisseur peut également être exposé aux risques suivants :

#### Risque de taux d'intérêt

Le fonds est exposé au risque de taux d'intérêt via des OPCVM qui pourront détenir des obligations et des titres de créances. Le prix des obligations à taux fixes et autres titres à revenu fixe varie en sens inverse des fluctuations des taux d'intérêt. Ainsi, en cas de hausse des taux d'intérêt, la valeur de ces obligations chute, ce qui entraîne une baisse de la valeur liquidative du fonds.

#### Risque de crédit

Le Fonds est exposé au risque de crédit en cas de dégradation de la qualité de crédit ou de défaut d'émetteurs de titres détenus en portefeuille.

### **CHANGEMENTS AU COURS DU SEMESTRE EN COURS**

Depuis le 06 février 2016 :

- Changement d'objectif de gestion et de politique d'investissement et du profil de risque
- Nouvel indicateur de référence : MSCI WORLD AC
- Changement de dénomination au profit OFI ACTIONS MONDE
- Changement de dénomination de la part MG ENVIRONNEMENT MONDE au profit d'OFI ACTIONS MONDE
- Augmentation des frais de gestion fixes maximum à 1.40%
- Suppression des parts D et R
- Changement de cut off 10H au lieu de 11H chaque jour de valorisation et règlement en J+3

Puis le 10 juin 2016, changement de dépositaire au profit de CACEIS BANK FRANCE à compter de 10H01 et changement de valorisateur.

Enfin, le 24 juin 2016, les règlements afférents aux demandes de souscription et de rachat interviennent le deuxième jour de bourse ouvré non férié au lieu du troisième jour de bourse ouvré non férié.

### **CHANGEMENT AU COURS DU SEMESTRE PRECEDENT**

Néant.

### **CHANGEMENT A VENIR**

Néant.

## État du patrimoine

Éléments de l'état du patrimoine	Montant à l'arrêté périodique
Titres financiers éligibles mentionnés au 1° du I de l'article L. 214-20 du code monétaire et financier	-
Avoirs bancaires	8 765,31
Autres actifs détenus par l'OPC	26 913 077,23
Total des actifs détenus par l'OPC	26 921 842,54
Comptes financiers	-
Instruments financiers et Dettes	-64 206,56
Total des passifs	-64 206,56
<b>Valeur nette d'inventaire</b>	<b>26 857 635,98</b>

## Evolution de l'actif net

	30/06/2016	31/12/2015	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	30/12/2011
<b>ACTIF NET</b>						
en EUR	26 857 635,98	26 493 043,09	22 852 964,27	19 624 444,66	15 782 155,54	13 985 841,07
<b>Nombre de titres</b>						
Catégorie de parts PART OFI ACTIONS MONDE	152 433,2844	148 070,3510	139 669,9395	134 308,2352	129 398,7789	129 481,4593
<b>Valeur liquidative unitaire</b>						
Catégorie de parts PART OFI ACTIONS MONDE EUR	176,19	178,92	163,62	146,11	121,96	108,01
<b>Distribution unitaire sur plus et moins-values nettes (y compris les acomptes)</b>						
en EUR	-	-	-	-	-	-
<b>Distribution unitaire sur résultat (y compris les acomptes)</b>						
en EUR	-	-	-	-	-	-
<b>Crédit d'impôt unitaire transféré au porteur (personnes physiques)</b>						
Catégorie de parts PART OFI ACTIONS MONDE EUR	-	-	-	-	-	-
<b>Capitalisation unitaire</b>						
Catégorie de parts PART OFI ACTIONS MONDE EUR	-	21,97	13,50	6,99 <sup>(1)</sup>	-0,79	-1,01

(1) La capitalisation unitaire à partir de 31/12/2013 est celle du résultat et des plus ou moins-values nettes.

Pour les exercices précédents, la capitalisation unitaire est uniquement celle du résultat.

## Portefeuille titres

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

## Portefeuille titres (suite)

Éléments du portefeuille titres	Pourcentage	
	Actif net	Total des actifs
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	97,06	96,83
OPC à capital variable	97,06	96,83
CPR SILVER PART I FCP	8,82	8,80
OFI MULTISELECT BRICA I EUR	9,59	9,57
OFI MULTISELECT US EQUITY I USD	14,68	14,64
OSSIAM SHILLER BRLY CAPE USD	2,16	2,15
PICTET FDS (LUX) SECURITY I C	10,14	10,12
PICTET-WATER-I\$	10,23	10,20
SINGLE SELECT PLATFORM / M - (ABE) US EQUITY	17,63	17,58
SINGLE SELECT PLATFORM / M - (B&G) EUROPEAN EQUITY	5,68	5,67
SINGLE SELECT PLATFORM / M - (HEN) EUROPEAN EQUITY	3,81	3,80
SINGLE SELECT PLATFORM / M - (ZAD) EUROPEAN EQUITY	7,40	7,38
SOURCE JPX-NIKKEI 400 UCITS	6,94	6,93
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-

**Indication des mouvements intervenus dans la composition du portefeuille titres,  
au cours de la période de référence**

Eléments du portefeuille titres	Mouvements (en montant)	
	Acquisitions	Cessions
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un marché réglementé au sens de l'article L. 422-1 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la négociation sur un autre marché réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu, ouvert au public et dont le siège est situé dans un Etat membre de l'Union européenne ou dans un autre Etat partie à l'accord sur l'Espace économique européen	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers éligibles et des instruments du marché monétaire admis à la cote officielle d'une bourse de valeurs d'un pays tiers ou négociés sur un autre marché d'un pays tiers, réglementé, en fonctionnement régulier, reconnu et ouvert au public, pour autant que cette bourse ou ce marché ne figure pas sur une liste établie par l'Autorité des marchés financiers ou que le choix de cette bourse ou de ce marché soit prévu par la loi ou par le règlement ou les statuts de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les titres financiers nouvellement émis mentionnés au 4° du I de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	-	-
Actions	-	-
Obligations	-	-
Titres de créances	-	-
Les autres actifs : Il s'agit des actifs mentionnés au II de l'article R. 214-11 du code monétaire et financier	38 027 813,74	36 506 628,30
OPC à capital variable	38 027 813,74	36 506 628,30

**Promoteurs :** MACIF - 2/4 rue Pied de Fond - 79037 NIORT Cedex 9  
MUTAVIE - 9, rue des Iris - 79088 Niort Cedex 9

**Société de Gestion :** OFI ASSET MANAGEMENT - 22 rue Vernier - 75017 Paris

**Dépositaire et Conservateur :** CACEIS BANK FRANCE - 1-3 place Valhubert - 75206 Paris CEDEX 13

**Gestion administrative et comptable :** CACEIS FUND ADMINISTRATION - 1-3 place Valhubert - 75206 Paris CEDEX 13